



# LE LICENCIEMENT SERAIT SCANDALEUX !

## LES FAITS

Le 13 Juillet, Gérald Motella, ouvrier du secteur EX 09 et par ailleurs syndiqué CGT et disposant d'heures d'assistant du délégué Syndical CGT, a été interpellé par la chef du personnel et un membre de l'encadrement, suite à une dénonciation l'accusant d'avoir fumé dans l'atelier. Gérald a nié cette accusation calomnieuse. Sur ce, la chef du personnel a demandé qu'il se soumette à un prélèvement salivaire et à un test d'alcoolémie. Cette façon de faire a provoqué une colère légitime de notre camarade et celui-ci a refusé catégoriquement de se livrer à ce contrôle. Avec les conditions de travail, les chaleurs caniculaires, la fatigue liée aux horaires et les provocations, ce trop plein a conduit Gérald à dire ce qu'il pensait, à sa façon.

La direction en a profité pour le mettre en mise à pied conservatoire dès le jour même. Il n'a pourtant été ni menaçant et ni dangereux pour lui et les autres. Il s'est juste exprimé avec ses mots à lui. La direction est la seule fautive lorsqu'elle impose le travail dans les conditions que l'on connaît et qu'en plus elle ajoute la provocation aux mauvaises conditions de travail pour sanctionner notre camarade.

## SOUTENU PAR SON ÉQUIPE

La CGT a fait circuler une réclamation collective pour soutenir notre camarade qui a été massivement signée par son équipe.

Le 25 juillet celui-ci a été convoqué par la chef du personnel, et en plus des faits cités plus haut, il lui a été reproché de ne pas avoir respecté le règlement intérieur. Sa mise à pied a été maintenue jusqu'à aujourd'hui. A l'issue de l'entretien la chef du personnel n'a pas manqué de lui souhaiter de bonnes vacances. Dans le contexte, avec la menace d'être licencié ou lourdement sanctionné, on peut dire que c'est une petite provocation verbale supplémentaire.

A 50 ans et après avoir passé 30 ans chez Peugeot, Gérald est irréprochable quand à la qualité de son travail. Il a travaillé en fonderie en respirant des fumées dangereuses pour sa santé pendant des années, puis est passé par des années au montage puis à l'Emboutissage et aujourd'hui il est en ligne à EX 09.

**Pour la CGT, Gérald doit pouvoir retrouver son emploi.**

**Pour chacun d'entre nous, le licenciement serait profondément injuste**